



ECONEWS



ÉCONOMIE

CONDITIONS DE TRAVAIL SAINES : UN REMÈDE RENTABLE À LA DÉPRESSION

Les troubles dépressifs représentent un problème de santé publique au Luxembourg et dans l'Union européenne. Ils engendrent des coûts substantiels, en termes de bien-être, de qualité de vie mais également en termes économiques pour les systèmes de santé, les personnes malades et les entreprises.

Les coûts de la dépression attribuables aux contraintes psychosociales au travail ont fait l'objet d'un projet de recherche à l'échelle européenne. Celui-ci a identifié et évalué l'impact sur la santé de cinq risques psychosociaux susceptibles de se manifester pendant la vie professionnelle : le stress au travail, un temps de travail élevé, le déséquilibre effort-récompense, l'insécurité de l'emploi et le harcèlement moral.



STRESS :

exigences élevées combinées à une faible autonomie



LONGUES HEURES :

plus de 55 heures hebdomadaires



DÉSÉQUILIBRE EFFORT-RÉCOMPENSE :

efforts fournis ne sont pas reconnus, ni rémunérés ou valorisés à la hauteur de l'investissement



INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI :

sentiment de ne pas avoir de la garantie de conserver son travail



HARCÈLEMENT MORAL :

comportements répétés visant à intimider, humilier ou exclure un salarié sur son lieu de travail

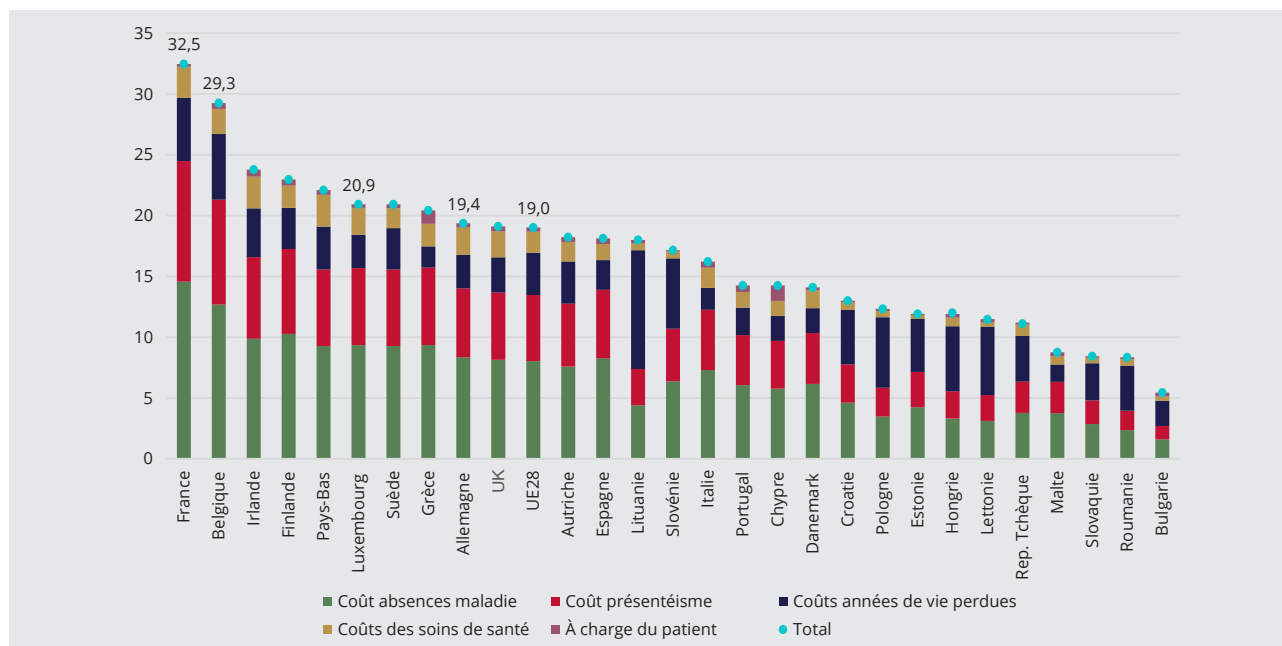
Après avoir évalué la part de dépressions liées à chaque risque dans la population de travailleurs, les chercheurs en ont évalué le coût. Les coûts considérés peuvent être de nature médicale ou non, directs ou indirects. Les coûts médicaux directs couvrent les coûts de santé publique remboursés aux patients ou directement payés par la caisse de santé (honoraires des médecins et des professionnels de santé, frais d'hospitalisation, visites aux urgences, médicaments) mais aussi les paiements directs non remboursés aux patients. À cela s'ajoutent les coûts directs non médicaux qui correspondent aux coûts des soins informels prodigués par les proches. Les coûts indirects se divisent, eux, en trois catégories : les coûts des absences pour cause de maladie, les coûts du présentéisme, c'est-à-dire liés au fait que les salariés se rendent au travail avec un problème de santé physique ou psychologique et enfin, le coût des années de vie perdues en cas de décès¹. Les montants indiqués dans ce compte rendu correspondent aux valeurs inférieures des estimations et doivent donc être interprétés comme des valeurs « minimum ».

1. TROUBLES DÉPRESSIFS : LE LUXEMBOURG DANS LE TOP 10

Au Luxembourg, le coût annuel de la dépression liée aux cinq risques psychosociaux étudiés (stress au travail, déséquilibre effort-récompense, insécurité de l'emploi, longues heures de travail et harcèlement moral) est estimé à environ 20,9 millions d'euros en parité de pouvoir d'achat (PPA)² pour 100 000 travailleurs, contre 19,0 millions d'euros PPA en moyenne dans l'Union européenne. Ce chiffre place le Luxembourg au sixième rang sur 28 pays, derrière la France, la Belgique, l'Irlande, la Finlande et les Pays-Bas, mais devant l'Allemagne, classée neuvième.

La répartition des coûts au Luxembourg et au niveau européen est relativement proche, les arrêts maladie et le présentéisme représentant la majeure partie des coûts relatifs à la dépression. Plus précisément, la charge financière associée aux absences pour cause de maladie pèse pour 45 % au Luxembourg et pour 42 % au niveau européen, celle du présentéisme pour respectivement 30 % et 29 %. Le quart restant est partagé entre les coûts des années de vie perdues (13 % pour Luxembourg et 18 % pour l'ensemble de l'UE), les coûts des soins de santé pris en charge par l'Etat (11 % pour Luxembourg et 9 % pour l'ensemble de l'UE) et finalement 1 % pour les coûts à charge du patient (2 % pour l'UE).

Graphique 1 : Coûts de la dépression attribuables aux cinq risques psychosociaux au travail en 2015 (millions € PPA) pour 100 000 travailleurs par pays et composante de coût, estimation basse



Source : Rapport "The costs of cardiovascular diseases and depression attributable to psychosocial work exposures in the European Union", ETUI, Novembre 2024

1 Exclusivement suicides

2 Les euros PPA (euros en parité de pouvoir d'achat) sont une mesure de conversion monétaire qui permettent de comparer le pouvoir d'achat d'une monnaie entre différents pays, en tenant compte des différences de niveau de vie et de prix. Concrètement, 1 euro PPA permet d'acheter la même quantité de biens et services dans chaque pays, même si les prix ou les salaires sont différents. Par exemple, si un médicament coûte 30 euros dans le pays X et 27 euros dans le pays Y, la dépense peut être équivalente en euros PPA si les niveaux de prix sont inférieurs dans le pays Y.

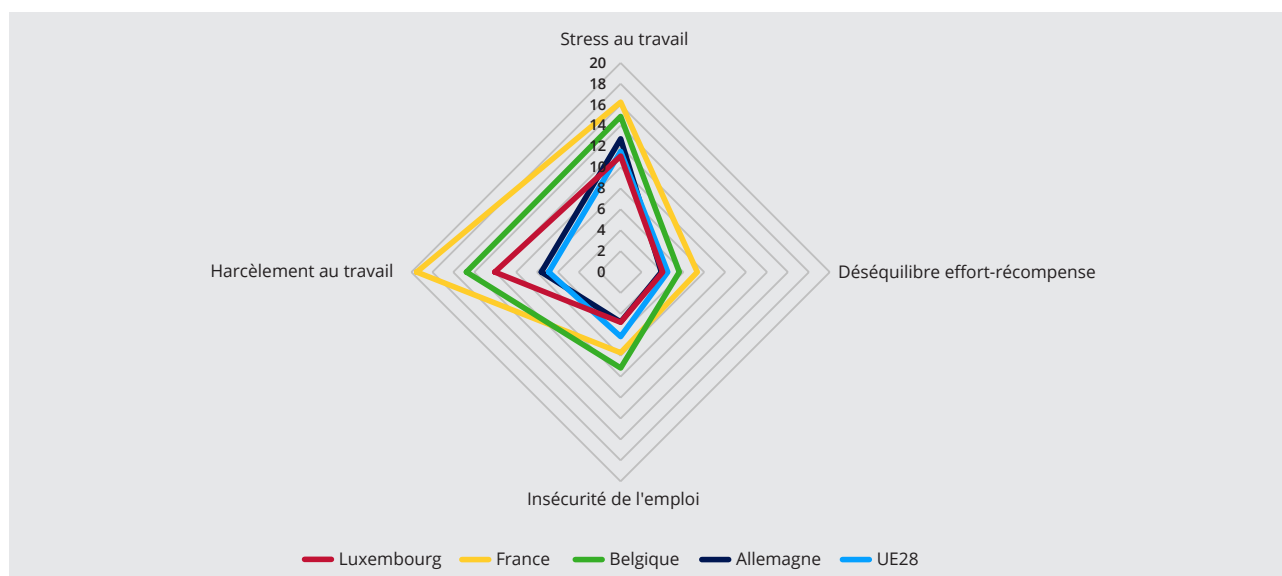
2. HARCÈLEMENT ET STRESS AU TRAVAIL : DES FACTEURS DÉTERMINANTS

En matière de prévention et de résolution des problèmes existants, il est crucial de comprendre et de mesurer les causes. Dans ce contexte, l'étude révèle qu'au Luxembourg, le harcèlement et le stress au travail sont les principaux contributeurs aux coûts liés aux dépressions. En effet, 12,0 millions d'euros PPA (pour 100 000 travailleurs) étaient imputables au harcèlement au travail et 11,1 millions d'euros PPA au stress professionnel. L'insécurité de l'emploi se classe troisième et engendre des coûts liés à la dépression s'élevant à 4,8 millions d'euros en parité de pouvoir d'achat (PPA). Par ailleurs, un déséquilibre entre les efforts fournis et les récompenses reçues entraîne des frais estimés à 4,0 millions d'euros PPA. À noter que les longues heures de travail représentent une part relativement faible des coûts totaux de la dépression, celle-ci se chiffrant à 0,2 millions d'euros PPA.

Concernant le harcèlement au travail, le Luxembourg affiche une dépense inférieure à celle de la France et de la Belgique, mais nettement supérieure à celle observée en Allemagne et dans l'ensemble de l'Union européenne.

Pour les types de risques « stress au travail », « insécurité de l'emploi » et « déséquilibre effort-récompense », le Luxembourg se rapproche nettement de l'Allemagne et de la moyenne européenne. La France et la Belgique affichent des coûts proportionnellement plus élevés. Dans aucun pays, les longues heures de travail n'engendrent des coûts supérieurs à 0,5 million d'euros pour 100 000 travailleurs (cf. annexe pour les données détaillées par pays).

Graphique 2 : Coûts de la dépression attribuables à quatre risques psychosociaux au travail en 2015 (millions € PPA) pour 100 000 travailleurs, par type de risque, Luxembourg, France, Belgique, Allemagne, UE, estimation basse



Source : Rapport "The costs of cardiovascular diseases and depression attributable to psychosocial work exposures in the European Union", ETUI, Novembre 2024

3. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le rapport met en évidence que les dépressions liées au travail constituent une charge économique importante au Luxembourg, tant en termes de coûts directs (soins, médicaments, hospitalisations) qu'indirects (perte de productivité). Ces dépenses sont largement imputables au stress et au harcèlement en milieu professionnel, domaine dans lequel les dépenses au Luxembourg dépassent celles de l'Allemagne et la moyenne européenne. Cependant, l'insécurité de l'emploi et le déséquilibre effort-récompense, également à l'origine des dépressions, ne sont pas à négliger et ont aussi un impact financier.

Les risques psychosociaux au travail entraînent donc des coûts importants, mais largement évitables grâce à des actions de prévention efficaces. Il est donc essentiel de renforcer les efforts au sein des entreprises et de développer des politiques publiques ambitieuses en matière de santé mentale au travail. Ces initiatives doivent avoir pour objectif de diminuer l'apparition de dépressions liées au travail tout en assurant un niveau élevé de qualité des soins, ce qui profitera aux finances des entreprises, des individus mais aussi aux finances publiques.

Encadré méthodologique

Le projet de recherche avait pour objectif d'estimer les coûts des maladies causées par certaines expositions psychosociales au travail (comme le stress, le harcèlement, l'insécurité de l'emploi, etc.) dans les pays de l'Union européenne.

Il s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Phase 1 : Estimation des fractions de maladies cardiovasculaires et de dépression attribuable aux cinq risques psychosociaux au travail, à savoir le stress au travail, le déséquilibre effort-récompense, l'insécurité de l'emploi, les longues heures de travail et le harcèlement moral au travail en Europe (35 pays, dont les 28 pays de l'Union européenne), pour chaque pays et tous les pays confondus, en 2015. Pour cela, les chercheurs ont utilisé des données sur l'exposition des travailleurs (2015 European Working Conditions Survey data (EUROFOUND)) et des études scientifiques sur les liens entre ces expositions et la santé.
- Phase 2 : Estimation de la charge annuelle de morbidité liée aux maladies coronariennes, aux accidents vasculaires cérébraux, à la fibrillation auriculaire, aux maladies artérielles périphériques et à la dépression attribuables aux risques psychosociaux dans 28 pays de l'Union européenne (UE28) en 2015, en termes de prévalence, de décès, d'années de vie perdues, d'années de vie perdues en raison d'une incapacité et d'années de vie corrigées de l'incapacité.
- Phase 3 (calcul des coûts économiques) : Les chercheurs ont évalué le coût pour chaque pays des cas de maladies (comme la dépression ou les maladies cardiaques) liés aux conditions de travail, en tenant compte des dépenses de santé et de la perte de productivité. Certaines maladies n'ont pas pu être incluses à cette étape par manque de données.

Le rapport sur lequel se base cette Econews, se concentre sur cette dernière étape, à savoir l'estimation des coûts économiques liés aux conditions de travail.

Annexe : Coûts de la dépression attribuables aux cinq risques psychosociaux au travail en 2015 (millions € PPA) pour 100 000 travailleurs, par type de risque et par pays, estimation basse

	Stress au travail	Déséquilibre effort-récompense	Insécurité de l'emploi	Longues heures de travail	Harcèlement au travail
France	16,3	7,3	7,7	0,5	19,5
Belgique	14,9	5,6	9,2	0,4	14,7
Irlande	13,1	5,8	6,1	0,5	11,8
Finlande	11,5	4,5	8,9	0,3	9,5
Pays-Bas	8,4	5,9	10,2	0,2	10,0
Luxembourg	11,1	4,0	4,8	0,2	12,0
Suède	10,7	6,1	7,7	0,3	7,4
Grèce	16,0	5,3	7,6	0,7	2,7
Allemagne	12,8	3,9	4,8	0,1	7,6
UK	12,6	5,1	5,0	0,5	6,5
UE28	11,5	4,5	6,2	0,3	6,9
Autriche	11,2	4,3	4,6	0,2	7,6
Espagne	12,0	5,0	7,8	0,3	3,6
Lituanie	13,1	2,2	5,7	0,3	5,5
Slovénie	8,7	5,1	7,9	0,4	5,3
Italie	9,9	4,3	7,7	0,1	2,9
Portugal	10,3	3,2	6,8	0,2	0,9
Chypre	12,2	3,7	3,9	0,1	2,0
Danemark	9,0	2,8	4,4	0,2	4,7
Croatie	9,5	3,7	4,6	0,4	2,2
Pologne	8,1	3,1	6,3	0,5	1,0
Estonie	7,3	2,4	5,4	0,2	2,6
Hongrie	9,6	3,1	4,2	0,3	0,8
Lettonie	5,5	1,7	5,9	0,3	3,8
République tchèque	8,2	2,3	4,5	0,4	1,6
Malte	4,5	2,1	2,1	0,3	4,3
Slovaquie	7,2	2,0	1,9	0,2	1,2
Roumanie	6,5	1,5	2,5	0,2	1,9
Bulgarie	4,2	1,1	2,2	0,3	0,2

Source : Rapport "The costs of cardiovascular diseases and depression attributable to psychosocial work exposures in the European Union", ETUI, Novembre 2024